

# REGLEMENT DU MARCHE AUX PUCES

## DU FC VALFF 20.05.2012

- ✚ Le marché aux puces est ouvert à tous dans la limite des places disponibles.
- ✚ Aucun départ avant 17h du marché ne sera toléré.
- ✚ Prix de l'emplacement (5 mètres) pour le particulier : 10 euros et 2 euros le mètre supplémentaire.
- ✚ Prix de l'emplacement (5 mètres) pour le professionnel : 30 euros et 5 euros le mètre supplémentaire.
- ✚ La réservation sera enregistrée au nom figurant sur le chèque de réservation.
- ✚ La vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion est strictement interdite.
- ✚ L'introduction de substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre du marché.
- ✚ Toute utilisation de moyen de chauffage et démonstration de mécanismes dangereux est interdite dans le périmètre du marché.
- ✚ Toute manifestation bruyante est interdite.
- ✚ Les animaux doivent être tenus en laisse.
- ✚ Le FC Valff décline toute responsabilité en cas de vols pouvant survenir au stand ou dans le périmètre du marché.
- ✚ Buvette et restauration sont exclues car réservés à l'organisateur.
- ✚ Les places non payées ne seront pas réservées. Il ne sera fait aucun remboursement en cas de désistement.
- ✚ Les emplacements non réservés seront attribués au fur et à mesure des inscriptions.
- ✚ La mise en place des exposants se fera de 6 heures à 8 heures.
- ✚ Chaque exposant est prié de laisser l'endroit qu'il a occupé propre au plus tard à 18 heures. Des sacs poubelles seront mis à disposition des exposants.
- ✚ Les places non occupées à 8H30 ne seront pas redistribuées.
- ✚ Nous n'attribuerons pas de places supplémentaires le jour même.
- ✚ Ce règlement est déposé en mairie de Valff.

**En cas de non respect de ce règlement l'organisateur sera seul juge pour prendre toutes dispositions qui s'imposent.**



# Le 4ème MARCHE AUX PUCES DU FC VALFF Le dimanche 20 mai 2012 à Valff

**Pour les particuliers:  
prix de l'emplacement 10 euros les 5 mètres  
et 2 euros le mètre supplémentaire**

**Pour les professionnels:  
prix de l'emplacement 30 euros les 5 mètres  
et 5 euros le mètre supplémentaire**

*Granita, Barbe à Papa Buvette et restauration midi et  
soir (tartes flambées dès 16h)*

*Avec nos animations ...*

✚ *Attraction foraine (Manège enfantin, voitures  
tamponneuses, pic ballon, pêches aux canards...)*

**Bulletin d'inscription à l'intérieur**

**Informations et réservations au 06 38 48 97 82**

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet [www.fcvalff.com](http://www.fcvalff.com)

BULLETIN D'INSCRIPTION  
MARCHE AUX PUCES DU FC VALFF  
A retourner avant le 17 mai 2012



[www.fcvalff.com](http://www.fcvalff.com)

Je soussigné (e), nom et prénom : .....

Né (e) le ..... à .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Email : .....

Numéro et nature de la pièce d'identité : .....

Délivré le : ..... par .....

Si professionnel, n° du registre du commerce : .....

Délivré le .....

Propriétaire du véhicule immatriculé : .....

Longueur du véhicule : ..... Hauteur du véhicule : .....

✚ Prix de l'emplacement (**5 mètres**) pour le particulier :  
10 euros et 2 euros le mètre supplémentaire

✚ Prix de l'emplacement (**5 mètres**) pour le professionnel :  
30 euros et 5 euros le mètre supplémentaire

✓ Réservation d'un emplacement de .....mètres  
linéaires au prix de .....€

✓ Déclare avoir pris connaissance du règlement et atteste sur l'honneur que l'origine de mes objets à vendre est régulière

Signature :

Bulletin à retourner dûment rempli, signé et accompagné du paiement avant le 17 mai 2012. Chèque libellé à l'ordre du FC Valff et adressé à Monsieur Frédéric Schmitt -1 rue de la source- 67210 Valff. Renseignements au 06 38 48 97 82 / [www.fcvalff.com](http://www.fcvalff.com)

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre manifestation

Ne pas jeter sur la voie publique